Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Actualités OFS

03 Travail et rémunération

Neuchâtel, juillet 2025

Résultats commentés

Indicateurs du marché du travail 2025

La publication «Indicateurs du marché du travail» fournit des repères parmi la vaste gamme des données sur l'emploi. L'information y est structurée de manière à procurer une vue d'ensemble du marché suisse du travail et des statistiques qui s'y rapportent. Parmi les domaines traités figurent l'emploi, le temps de travail, le chômage, les postes vacants, les aspects dynamiques du marché du travail, ainsi que la structure et les tendances des salaires.

Celle-ci se compose de trois sous-publications. Le présent document commente les résultats des indicateurs du marché du travail pour la période 2019–2024 et les perspectives pour l'année 2025. Les documents «Définitions» et «Sources statistiques», publiés en complément, offrent respectivement un aperçu global des définitions utilisées dans les statistiques du marché du travail et les aspects méthodologiques des différentes sources de données.

Abréviation dans les graphiques

AELE	Association européenne de libre-échange
BIT	Bureau international du travail
CHOM-BIT	Statistique du chômage au sens du BIT
CMT	Comptes globaux du marché du travail
ESPA	Enquête suisse sur la population active
EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne
EAS	Enquête sur les accords salariaux
ESS	Enquête suisse sur la structure des salaires
ISS	Indice suisse des salaires
PIB	Produit intérieur brut
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
SPAO	Statistique de la population active occupée
STATEM	Statistique de l'emploi
SVOLTA	Statistique du volume du travail
UE	Union Européenne

Table des matières

2019–2024: principales évolutions sur le marché suisse du travail 4

2019–2024: la situation des hommes et des femmes sur le marché du travail 6

2019–2024: main-d'œuvre suisse et main-d'œuvre étrangère 8

2019–2024: les conditions de travail en Suisse 10

Situation du marché du travail au premier trimestre 2025 et perspectives à court terme 12

Le marché suisse du travail en comparaison internationale 14

2019–2024: principales évolutions sur le marché suisse du travail

Du quatrième trimestre 2019 au quatrième trimestre 2024, le nombre de personnes actives occupées en Suisse a augmenté. Durant la même période, tant le taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) que le taux de personnes inscrites auprès d'un office régional de placement (ORP ; chômage selon le SECO) ont augmenté. Le nombre de places vacantes affiche également une croissance sur ces cinq dernières années. Après avoir diminué pendant trois années consécutives, les salaires réels sont également à la hausse par rapport à 2023.

Croissance économique modérée

Entre les quatrièmes trimestres 2019 et 2024, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel suisse a été de 8,2%. Il a toutefois été impacté par la pandémie de COVID avec des variations de –1,2% entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2020 et de +5,8% entre le quatrième trimestre 2020 et le quatrième trimestre 2021. L'activité économique suisse a ensuite continué à la hausse de sorte qu'entre le quatrième trimestre 2021 et le quatrième trimestre 2023 le PIB affichait une croissance de 2,0%. Entre fin 2023 et fin 2024, le PIB a augmenté de 1,6%.

Hausse du nombre d'emplois

Selon la statistique de la population active occupée (SPAO), qui repose sur l'enquête suisse sur la population active (ESPA), le nombre d'actifs occupés a augmenté de 4,8% entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2024, passant de 5,1 millions à 5,4 millions de personnes. La statistique de l'emploi (STATEM), qui est basée sur une enquête auprès des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire, faisait parallèlement état d'une hausse du nombre d'emplois de 7,3%, passant de 5,2 millions à 5,5 millions. Tant la SPAO que la STATEM ont été impactées par la pandémie de COVID-19 avec un recul de 0,3% entre les quatrièmes trimestres 2019 et 2020 pour la première tandis que la seconde avait stoppé sa croissance. Toutes les deux ont ensuite retrouvé une évolution positive à partir de 2021 (+4,6% et +6,4% entre le quatrième trimestre 2020 et le quatrième trimestre 2023). Entre le quatrième trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2024, le nombre d'actifs occupés a crû de 0,8%, le nombre d'emplois de 0,9%.

Augmentation du chômage

Considéré sur cinq ans, tant le taux de chômage au sens du BIT que le taux de chômeurs inscrits (dans un office régional de placement ORP) ont augmenté, passant respectivement de 3,9% à 4,4% et de 2,3% à 2,6% entre les quatrièmes trimestres 2019 et 2024. La différence relativement importante entre ces deux taux s'explique par le fait que le premier tient également compte des personnes en recherche d'emploi qui ne sont pas inscrites dans un ORP.

Concernant le chômage partiel, quelques 3816 personnes travaillaient selon un horaire réduit à la fin de l'année 2019 contre 5733 en 2024. Après la forte croissance engendrée par la pandémie de COVID-19 (jusqu'à 1,3 millions de personnes au mois d'avril 2020), le nombre de personnes au chômage partiel n'a ensuite cessé de diminuer pour retomber à 2848 en avril 2023. Une tendance à la hausse s'observe depuis.

Places vacantes

Selon la STATEM, le nombre de places vacantes disponibles au quatrième trimestre 2024 était de 10,6% supérieur à celui enregistré cinq années plus tôt. Celui-ci avait varié de manière marquée durant la pandémie (–18,6% au quatrième trimestre 2020 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, puis +54,7% une année plus tard). Il a ensuite continué de croître

Variation du produit intérieur brut (PIB) en termes réels, du nombre de personnes actives occupées et du nombre d'emplois, 2019 à 2024

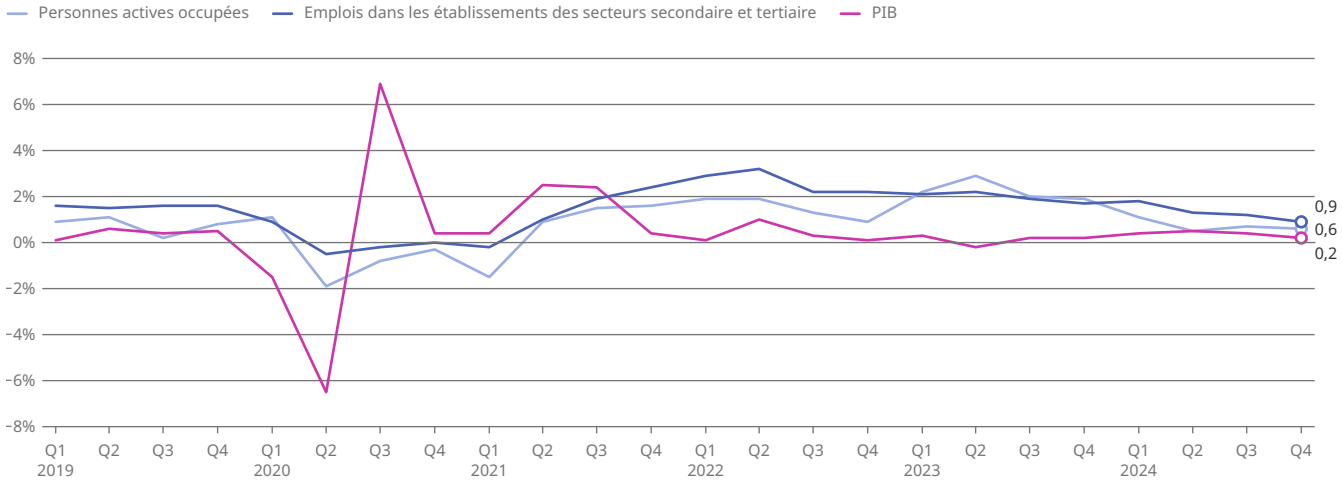

Remarque: PIB par rapport au trimestre précédent, le nombre de personnes actives occupées et d'emplois par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Statistique de la population active occupée (SPAO), Statistique de l'emploi (STATEM); SECO

gr-f-03.01-ami-01
© OFS 2025

jusqu'au quatrième trimestre 2022 mais dans des proportions plus faibles (+18,1% entre le quatrième trimestre 2021 et le quatrième trimestre 2022). Le nombre de places vacantes a toutefois reculé depuis 2022: de 121 000, leur nombre est passé à 109 000 un an plus tard, pour atteindre 91 000 fin 2024.

37,6% des établissements (pondérés selon le nombre d'emplois) ont indiqué des difficultés de recrutement de main d'œuvre qualifiée au quatrième trimestre 2024 (–2,4 points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2023). Depuis le quatrième trimestre 2021, cette part est restée relativement stable (36,0%), mais elle se situait à un niveau plus élevé que celui observé durant la pandémie COVID (28,0% au quatrième trimestre 2020). Avec la reprise économique, le nombre d'entreprises déclarant rencontrer des difficultés a augmenté: elles étaient respectivement 40,8% fin 2022 et 40,0% fin 2023. La comparaison sur ces cinq dernières années révèle également que les entreprises ont davantage de peine à trouver le personnel adéquat (+5,6 points de pourcentage entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2024).

Croissance des salaires nominaux et réels

En 2024, les salaires nominaux ont augmenté en moyenne de 1,8% par rapport à l'année précédente. Grâce au net ralentissement de l'inflation, qui s'est établie à 1,1% en 2024 (contre 2,1% en 2023 et 2,8% en 2022), le pouvoir d'achat des salaires a progressé de 0,7% dans l'ensemble de l'économie. Il s'agit de la première hausse depuis 2020, après trois années consécutives de recul (–0,4% en 2023, –1,9% en 2022 et –0,8% en 2021). La progression des salaires nominaux varie toutefois selon les secteurs. Elle a été plus marquée dans le secteur tertiaire (+1,9%) que dans l'industrie (+1,5%). Par ailleurs, l'augmentation a été plus importante chez les femmes (+2,6%) que chez les hommes (+1,2%). La progression plus soutenue de l'indice des salaires des femmes s'inscrit dans une tendance de long terme. Les salaires des femmes se sont rapprochés de ceux des hommes (écart de 23,7% en 1994 vs. 9,5% en 2022 sur la médiane des salaires), mais l'inégalité salariale entre hommes et femmes persiste.

Variation de l'indice des salaires nominaux et réels, de 2019 à 2024

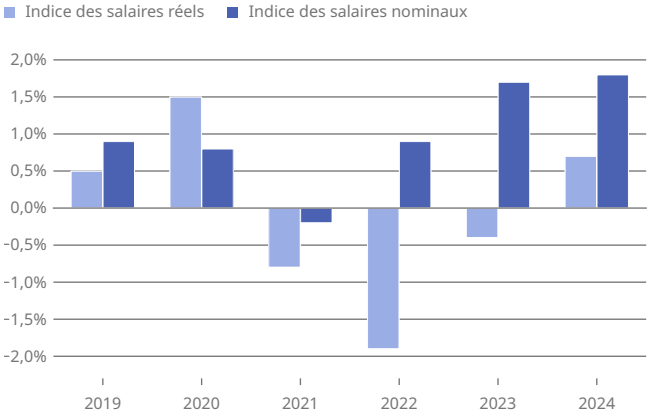

Remarque: Par rapport à l'année précédente

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

gr-f-03.01-ami-03
© OFS 2025

Chômeurs au sens du BIT, chômeurs inscrits et places vacantes, de 2019 à 2024

Remarque: CHOM-BIT: moyennes trimestrielles; SECO et STATEM: valeurs à la fin du trimestre

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT), Statistique de l'emploi (STATEM); SECO

gr-f-03.01-ami-02
© OFS 2025

2019–2024: la situation des hommes et des femmes sur le marché du travail

Entre les quatrièmes trimestres 2019 et 2024, la proportion des femmes participant au marché du travail a légèrement augmenté. Les femmes restent cependant nettement plus nombreuses que les hommes à exercer une activité professionnelle à temps partiel (2024: 59,5% contre 20,6%). Considéré sur une période de cinq ans, le taux de chômage BIT a augmenté tant chez les hommes (+0,4 point de pourcentage, pour atteindre 4,1%) que chez les femmes (+0,5 point de pourcentage, pour atteindre 4,6%). Une comparaison des salaires médians dans l'économie totale en équivalents plein temps révèle que l'écart salarial entre les femmes et les hommes s'élève à 9,5% en 2022, et que seule une partie de cette différence s'explique par des critères objectifs.

Le temps partiel progresse chez les hommes

Le temps partiel est nettement plus répandu chez les femmes que chez les hommes. Au quatrième trimestre 2024, 59,5% des femmes actives occupées travaillaient à temps partiel (autrement dit à un taux d'occupation inférieur à 90%), soit 0,2 point de pourcentage de plus qu'au quatrième trimestre 2019. Chez les hommes, ce taux a progressé de 2,9 points depuis fin 2019 pour se situer à 20,6%. La distribution inégale du temps partiel est une des raisons qui expliquent que la part des femmes au volume total des heures effectives de travail n'ait été que de 39,8% en 2024. Au quatrième trimestre 2024, on dénombrait 540 000 hommes travaillant à temps partiel contre 1,4 million de femmes.

Les femmes travaillent plus souvent dans le secteur des services que les hommes

Pour les deux sexes, le nombre de personnes actives occupées a augmenté tant dans le secteur secondaire que dans le secteur tertiaire entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2024. Le nombre de femmes et d'hommes actifs occupés dans le secteur secondaire a augmenté de respectivement 1,6% et 0,2%. La croissance dans le secteur tertiaire est plus importante avec respectivement 5,4% et 6,6%. Proportionnellement, les femmes travaillaient bien plus fréquemment que les hommes dans le secteur des services au quatrième trimestre 2024 (88,3% de toutes les femmes actives occupées contre 68,8% pour les hommes). Seulement 10,2% des femmes travaillaient dans l'industrie et 1,5% dans l'agriculture. Pour les hommes, les taux correspondants étaient de 28,1% et 3,0%.

Léger accroissement de la part des femmes au sein de la population active

Entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2024, le nombre de personnes actives (les actifs occupés et les chômeurs selon le BIT, correspondent ensemble à l'offre de travail) a progressé de 4,3% chez les hommes (pour atteindre 2,7 millions) et de 4,5% chez les femmes (pour atteindre 2,4 millions). En cinq ans, la part de ces dernières dans la population active a ainsi légèrement augmenté (+0,1 point, pour atteindre 47,0%). Tant le nombre de femmes que d'hommes actifs occupés a progressé (+4,9% et +4,8%).

Répartition de la population active selon le sexe, en 2024

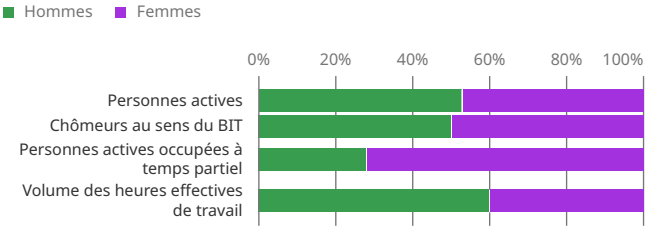

Remarque: Personnes actives, chômeurs au sens du BIT et personnes actives occupées à temps partiel: moyenne au 4e trimestre; volume des heures effectives de travail: valeurs annuelles

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT), Statistique sur le volume du travail (SVOLTA)

gr-f-03.01-ami-05
© OFS 2025

Variation du nombre de personnes actives occupées selon le sexe, de 2019 à 2024

Remarque: Par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Statistique de la population active occupée (SPAO)

gr-f-03.01-ami-04
© OFS 2025

Augmentation du taux de chômage pour les deux sexes

Entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2024, le taux de chômage au sens du BIT a augmenté tant chez les femmes (de 4,1% à 4,6%) que chez les hommes (de 3,7% à 4,1%). Alors que les femmes ont été davantage impactées par la pandémie COVID (+1,2 point de pourcentage entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2020 pour atteindre 5,4% contre +0,8 point pour atteindre 4,5% chez les hommes), l'écart s'est ensuite dissipé au quatrième trimestre 2021 (–1,1 point chez les femmes contre –0,3 point chez les hommes) pour atteindre respectivement 4,3% et 4,2%. Le taux de chômage s'est ensuite maintenu chez les femmes jusqu'au quatrième trimestre 2023 (4,3% en 2022 et 4,2% en 2023), tandis qu'il a connu une baisse de 0,5 point chez les hommes avant de rester relativement stable (3,7% en 2022 et 3,8% en 2023).

Les inégalités salariales entre les femmes et les hommes diminuent progressivement

En 2022, le salaire mensuel brut médian standardisé des femmes dans l'économie totale se montait à 6397 francs et celui des hommes à 7066 francs. La différence salariale a diminué depuis 2016, passant de 12,0% à 11,5% en 2018, à 10,8% en 2020 et à 9,5% en 2022. Dans le secteur privé en 2022, les femmes ont gagné 11,7% de moins que les hommes (2020: 13,8%) alors que dans le secteur public cette différence globale était de 9,8% (2020: 10,5%).

Le graphique ci-contre illustre la répartition des femmes et des hommes dans les différentes classes de salaires. La part des femmes dans les niveaux de salaires les moins élevés (inférieurs à 6000 francs) est plus importante que celle des hommes. À l'inverse, ces derniers sont plus représentés dans les salaires les plus élevés (supérieurs à 9000 francs).

Selon une analyse mandatée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), 51,8% de la différence salariale (moyenne arithmétique) en 2022 dans l'économie totale peut s'expliquer par des facteurs objectifs comme le niveau hiérarchique, l'âge ou la formation. 48,2% de l'écart salarial reste inexpliqué.

Distribution des salariés selon les classes de salaires et le sexe (secteur privé et secteur public ensemble), en 2022

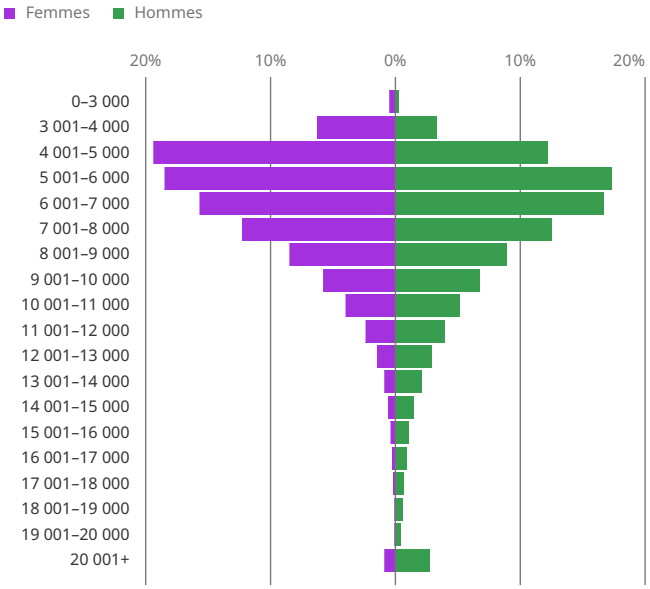

Remarque: salaire mensuel brut standardisé en francs

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Enquête sur la structure des salaires (ESS)

gr-f-03.01-ami-07
© OFS 2025

Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, de 2019 à 2024

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)

gr-f-03.01-ami-06
© OFS 2025

2019–2024: main-d'œuvre suisse et main-d'œuvre étrangère

Depuis 2001, la Suisse connaît une forte immigration de main-d'œuvre étrangère. De 2019 à 2024, le nombre de personnes actives de nationalité étrangère a fortement augmenté, tandis que celui des personnes actives de nationalité suisse n'a augmenté que faiblement. Sans les naturalisations, la différence serait encore plus marquée. Sur l'ensemble de la période sous revue, le taux de chômage au sens du BIT des étrangers était environ deux à trois fois plus élevé que celui des Suisses. Les salaires de ces derniers sont globalement plus élevés que ceux des travailleurs étrangers, sauf dans les postes à niveau de responsabilité élevé.

L'immigration de main-d'œuvre étrangère reste importante

Entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2024, le nombre de personnes actives de nationalité étrangère (étrangers actifs occupés et étrangers chômeurs au sens du BIT confondus) a progressé nettement plus (+13,7% à 2,0 millions) que celui des personnes actives de nationalité suisse (+1,2% à 3,6 millions). La progression du nombre de travailleurs étrangers est le résultat d'une forte immigration: sur l'ensemble de la période 2019 à 2023 (cumul sur cinq ans), les immigrations de main-d'œuvre étrangère ont dépassé de 268 000 personnes les émigrations. Les migrations d'actifs de nationalité suisse présentaient par contre un solde négatif de 20 000 personnes. Les naturalisations jouent un rôle sur la structure de la population active: de 2019 à 2023, quelques 120 000 personnes actives étrangères avaient acquis la nationalité suisse. Sans ces naturalisations, l'effectif de la population active étrangère aurait augmenté de 20,6% entre 2019 et 2024, alors que celui de la population active suisse aurait enregistré un recul (−2,2%). Au quatrième trimestre 2024, les personnes étrangères représentaient 35,2% de la population active contre 32,6% cinq ans plus tôt.

Migration de personnes actives de nationalité suisse, de 2019 à 2023

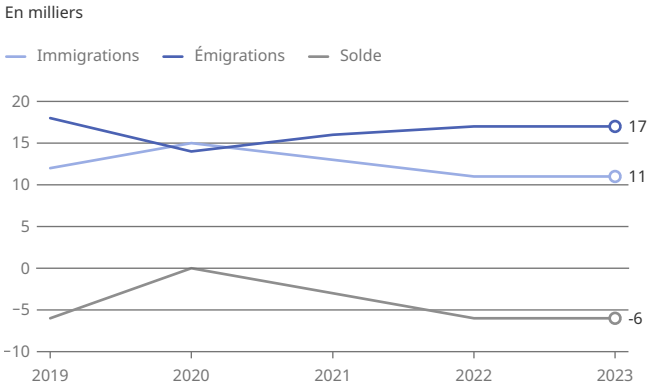

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Comptes globaux du marché du travail (CMT)

gr-f-03.01-ami-09a
© OFS 2025

Migration de personnes actives de nationalité étrangère, de 2019 à 2023

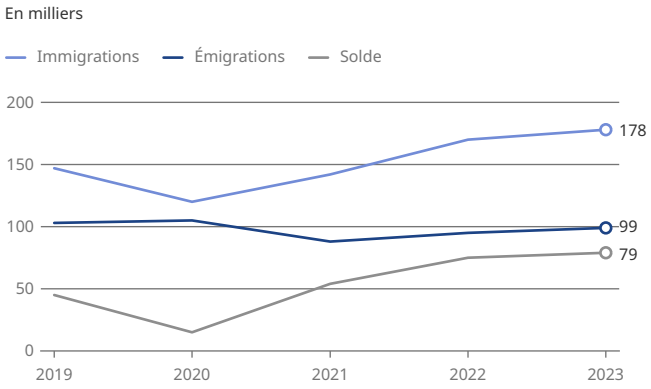

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Comptes globaux du marché du travail (CMT)

gr-f-03.01-ami-09b
© OFS 2025

Variation de la population active selon la nationalité, de 2019 à 2024

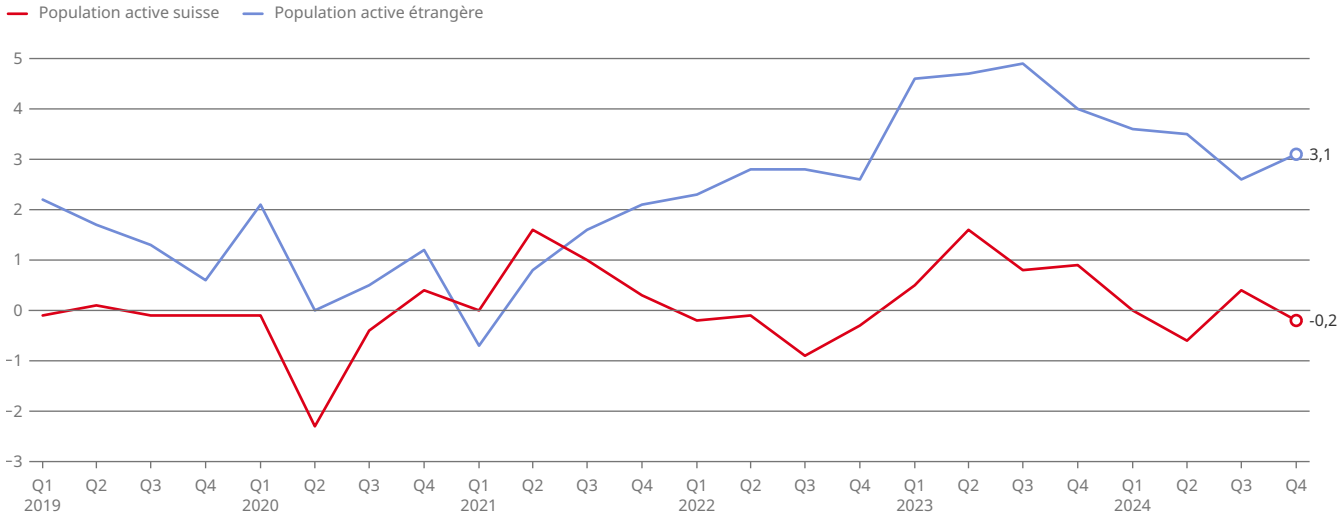

Remarque: Par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Statistique de la population active occupée (SPAO), Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)

gr-f-03.01-ami-08
© OFS 2025

Le chômage touche davantage les personnes étrangères
Au quatrième trimestre 2024, la population active de nationalité suisse se composait de 3,5 millions de personnes actives occupées et de 113 000 personnes au chômage BIT. Le taux de chômage des Suisses s'élevait à 3,1%, en légère augmentation par rapport au quatrième trimestre 2019 (3,0%). La population étrangère était davantage touchée par le chômage: 1,9 million de personnes étaient actives occupées et 112 000 étaient au chômage au quatrième trimestre 2024. Le taux de chômage au sens du BIT se montait à 7,4%, également en hausse par rapport au quatrième trimestre 2019 (6,3%).

Moins de temps partiel chez les étrangers
Entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2024, la part des personnes travaillant à temps partiel a augmenté tant parmi la population active occupée suisse (+2,0 points de pourcentage à 43,1%) qu'au sein de la population active occupée étrangère (+1,8 point à 27,9%). Ce mode de travail est très répandu chez les femmes, mais il l'est bien plus chez les Suissesses que chez les étrangères: au quatrième trimestre 2024, les premières étaient 63,5% à travailler à temps partiel, les secondes 47,9%. Chez les hommes, les proportions correspondantes étaient de 24,0% et de 12,8%.

Personnes actives occupées à temps partiel selon le sexe et la nationalité

En % des personnes actives occupées, 4e trimestre

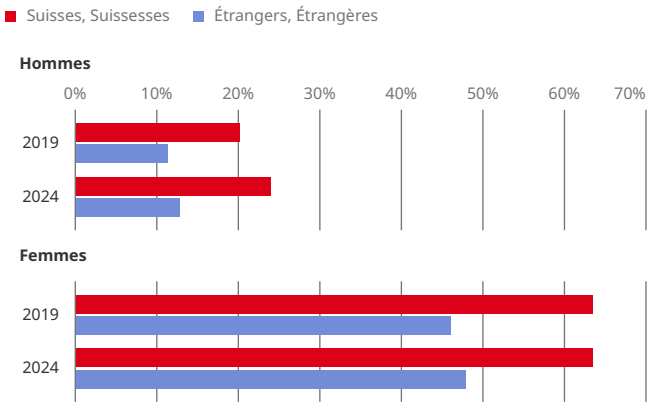

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)
gr-f-03.01-ami-10
© OFS 2025

Les étrangers sont plus nombreux à exercer une activité salariée
Les personnes actives occupées de nationalité étrangère étaient plus souvent salariées que les personnes actives occupées de nationalité suisse (94,6% contre 89,7%). Seules 5,4% avaient le statut d'indépendants ou travaillaient dans l'entreprise familiale, soit une part nettement inférieure à celle des personnes de nationalité suisse (10,3%). Cet écart est lié à différents facteurs: à la problématique de l'intégration s'ajoute l'impossibilité pour la grande majorité des personnes étrangères de la première génération de reprendre une entreprise en mains familiales. Comparée à la population suisse, une part relativement importante de la population de nationalité étrangère est par ailleurs âgée de moins de 40 ans, alors que la proportion d'indépendants est bien plus élevée chez les 40 à 64 ans que chez les moins de 40 ans.

La part des travailleurs étrangers avec un permis de séjour augmente
La structure de la population active occupée de nationalité étrangère selon l'autorisation de résidence a évolué de manière différente au cours des cinq dernières années. Si la part de la main-d'œuvre au bénéfice d'une autorisation de séjour (livret B ou L, en Suisse depuis 12 mois ou plus) ainsi que celle des personnes frontalières (livret G) ont augmenté (de respectivement 3,1 points de pourcentage à 30,7%, et 1,3 point à 21,7%), celle des titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C) a diminué (–4,4 points à 42,6%), tout comme celle des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (livret L, depuis moins de 12 mois en Suisse; –0,6 point à 2,2%).

Personnes actives occupées de nationalité étrangère selon l'autorisation de résidence

4e trimestre 2024

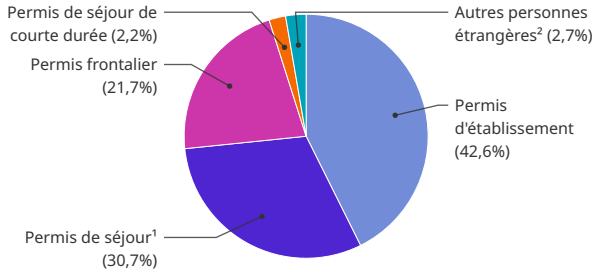

¹ y compris les étrangers titulaires d'une autorisation de courte durée qui vivent depuis plus de 12 mois en Suisse
² Personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades, des consulats et de la marine suisses, ressortissants de l'UE/AELE exerçant une activité salariée auprès d'un employeur suisse pendant 90 jours au maximum par année civile

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Statistique de la population active occupée (SPAO)
gr-f-03.01-ami-11
© OFS 2025

Salariés étrangers: disparités salariales selon les permis de séjour
En 2022, dans l'ensemble de l'économie, le salaire mensuel médian des personnes salariées de nationalité suisse a été supérieur à celui versé à la main-d'œuvre étrangère (7164 francs contre 6089 francs). Globalement, ce différentiel salarial en faveur des salariés suisses par rapport au personnel étranger se retrouvait quelle que soit la catégorie de permis de séjour.

Aux postes à haute responsabilité, les salariés étrangers ont été en revanche mieux rémunérés que les salariés de nationalité suisse. Parmi les cadres supérieurs, les personnes frontalières ont touché 10 707 francs, les titulaires d'une autorisation de séjour 12 791 francs et les salariés suisses 10 476 francs.

Cette situation était inversée lorsque l'on considère les postes de travail dépourvus de responsabilité hiérarchique. Avec 6496 francs, la rémunération des salariés de nationalité suisse a

été supérieure aux salaires versés à la main-d'œuvre étrangère: 5859 francs pour les frontaliers et 5300 pour les titulaires d'une autorisation de séjour.

2019–2024: les conditions de travail en Suisse

Les conditions de travail en Suisse ont changé entre 2019 et 2024. Le temps de travail effectif a diminué. Au cours de la même période, on a observé une progression des horaires de travail flexibles, du nombre de contrats à durée déterminée ainsi que du travail à domicile.

La durée annuelle effective du travail diminue

Entre 2019 et 2024, la durée annuelle effective du travail par emploi a légèrement diminué pour s'établir à 1417 heures, soit une baisse de 1,8% sur cinq ans (1443 heures).

Sur cinq ans, la durée annuelle effective du travail a baissé chez les hommes (–3,3%), tandis qu'elle a augmenté chez les femmes (+0,8%). La baisse a été plus élevée chez les indépendants (–11,0%) que chez les salariés (–0,9%).

En considérant uniquement les salariés occupés à plein temps, la durée hebdomadaire effective du travail a diminué entre 2019 et 2024 (–1 heure et 6 minutes pour s'établir à 40,1 heures).

Durée annuelle effective du travail selon le sexe, de 2019 à 2024

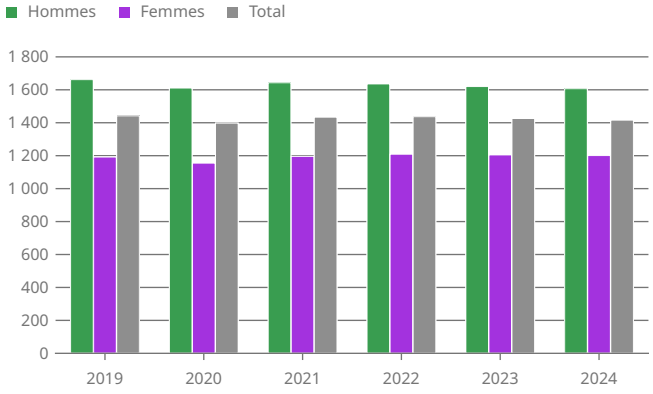

Remarque: En heures par emploi

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Statistique sur le volume du travail (SVOLTA)

gr-f-03.01-ami-12
© OFS 2025

Les horaires de travail flexibles augmentent

En 2024, 47,3% des salariés travaillaient selon un horaire flexible (contre 45,9% en 2019). Les hommes bénéficiaient d'un tel horaire plus souvent que les femmes (51,5% contre 42,9%), mais la part des femmes dans ce domaine a progressé plus fortement depuis 2019 (+2,7 points de pourcentage) que celle des hommes (+0,3 point).

Les jeunes actifs occupés changent d'emploi plus souvent

Entre 2019 et 2024, la mobilité professionnelle s'est légèrement accrue en Suisse. Au total, 13,4% des personnes actives occupées ont changé d'emploi en 2024 (contre 12,7% en 2019), dont 4,0% sont restés au sein de la même entreprise tandis que les 9,4% restants ont rejoint une autre entreprise.

Le taux de changement d'emploi différait légèrement entre les femmes et les hommes (13,9% contre 13,0%). La mobilité professionnelle diminue cependant nettement avec l'âge: si environ un cinquième des 15 à 24 ans (21,6%) et des 25 à 39 ans (19,4%) ont changé d'emploi en 2024, la part correspondante n'atteignait plus que 6,3% chez les 55 à 64 ans.

Part des personnes actives occupées avec changement d'emploi au cours de la dernière année selon le groupe d'âge

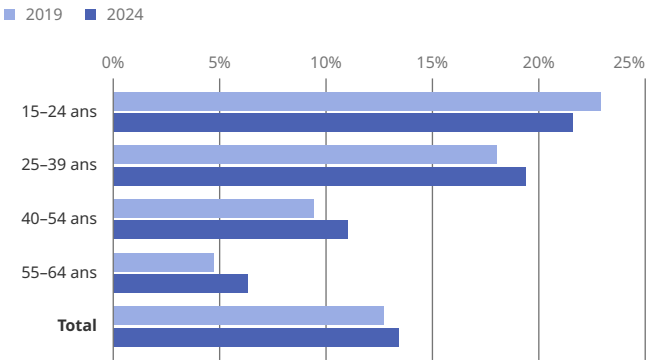

Remarque: Taux de rotation net

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

gr-f-03.01-ami-13
© OFS 2025

Les jeunes salariés ont plus souvent un contrat de durée limitée

Au quatrième trimestre 2024, 8,3% des salariés (sans les apprentis) avaient un contrat de travail de durée limitée, contre 7,9% en 2019. Cette part était plus élevée chez les femmes (9,0%) que chez les hommes (7,7%). Ce type de contrat était le plus répandu chez les salariés de 15 à 24 ans (23,3%). À l'inverse, les personnes entre 55 et 64 ans étaient celles avec la part la plus faible (4,6%), juste avant celles entre 40 et 54 ans (4,7%).

Salariés (sans les apprentis) avec un contrat à durée déterminée selon le sexe et l'âge

En % des personnes actives occupées, 4e trimestre

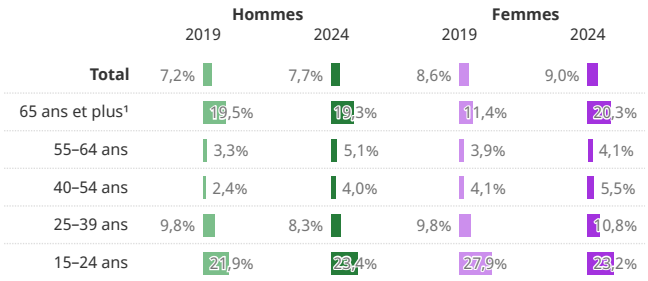

¹ Moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

gr-f-03.01-ami-14
© OFS 2025

Le taux de sous-emploi est plus important chez les femmes

Au quatrième trimestre 2024, environ 248 000 personnes travaillant à temps partiel déclaraient vouloir augmenter leur taux d'occupation à court terme. Cela représentait 4,8% de la population active. Les femmes étaient plus souvent en sous-emploi que les hommes (7,3% contre 2,6%). C'est aussi le cas des travailleurs étrangers (5,8% contre 4,4% pour la population active de nationalité suisse). Parmi les personnes en sous-emploi, 49,7% recherchaient un emploi à temps plein, tandis que les 50,3% restant souhaitaient augmenter leur temps partiel.

Taux d'occupation recherché par les personnes en sous-emploi

4e trimestre 2024

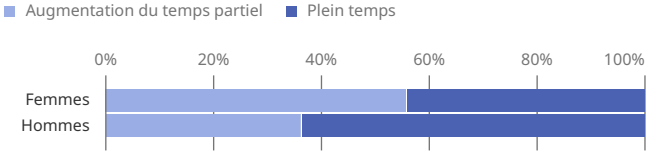

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

gr-f-03.01-ami-15
© OFS 2025

Travail sur appel plus fréquent chez les salariés jeunes et de plus de 64 ans

En 2024, 16,2% des personnes actives occupées travaillaient régulièrement le soir, soit entre 19 heures et minuit, et 5,4% de nuit, soit entre minuit et 6 heures du matin. Le travail du soir concernait plus souvent les femmes (17,0%) que les hommes (15,5%), alors que le travail de nuit était plus répandu chez les hommes (5,9%) que chez les femmes (5,0%).

En 2024, 26,2% des personnes actives occupées ont travaillé régulièrement le samedi. Les femmes travaillaient plus souvent le samedi que les hommes (29,2% contre 23,5%). On observe de grandes différences selon l'âge: les personnes actives occupées de 15 à 24 ans et de 65 ans ou plus étaient les catégories d'âge les plus concernées par le travail le samedi (respectivement 36,3% et 31,5%). Le travail le dimanche concernait 15,6% de la population active occupée en 2024 (14,0% chez les hommes et 17,3% chez les femmes).

8,3% des salariés (sans les apprentis) travaillaient sur appel en 2024. Le travail sur appel était plus répandu chez les femmes (9,6%) que chez les hommes (7,1%). Si l'on considère les différents groupes d'âge, les salariés de 65 ans ou plus étaient le plus souvent concernés par ce modèle de travail (24,6%); viennent ensuite les 15 à 24 ans (16,7%).

Horaires de travail atypiques et flexibles, travail sur appel

En % des personnes actives occupées, en 2024

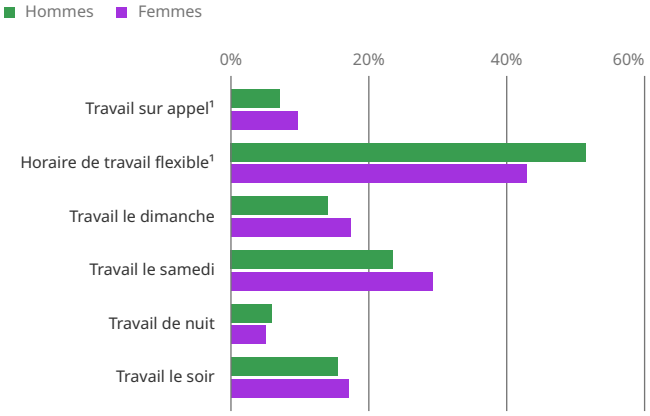

¹ Salariés

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

gr-f-03.01-ami-16
© OFS 2025

Une personne sur dix travaillait principalement depuis son domicile en 2024

En 2024, 9,1% des personnes actives occupées travaillaient principalement depuis leur domicile[1]. Les femmes et les hommes recouraient à cette forme de travail dans des proportions similaires (9,6% et 8,7%). Selon la classe d'âge, ce sont surtout les personnes de 65 ans et plus qui recouraient au travail à domicile (29,7%). Viennent ensuite les personnes âgées entre 55 et 64 ans (9,2%).

Hausse du nombre de personnes salariées assujetties aux conventions collectives de travail (CCT) et contrats type de travail (CTT)

Au 1er mars 2021, 575 CCT comptant plus de 2,1 millions de personnes salariées assujetties ont été recensées. 562 CCT étaient des CCT avec des dispositions normatives (2 millions de personnes assujetties) et 13 CCT sans dispositions normatives (190 000 personnes assujetties).

Concernant les CTT en Suisse édictées par le Conseil fédéral ou les cantons, 114 CTT étaient en vigueur au 1er mars 2021. Cela correspond à 68 CTT ordinaires et 46 CTT prévoyant des salaires minimaux impératifs au sein d'une branche économique ou d'une profession dont les salaires usuels font l'objet d'une sous-enchère abusive et répétée.

Dans le cadre des principales conventions collectives de travail (CCT), c'est-à-dire celles qui comptent au moins 1500 personnes assujetties, les partenaires sociaux ont convenu pour 2024 d'une hausse nominale des salaires effectifs de 2,1% en moyenne (2023: 2,5%; 2022: 0,8%; 2020: 0,9%; 2019: 1,1%). Les CCT assurent une augmentation salariale souvent plus élevée de celle observée pour l'ensemble des personnes salariées.

Pour l'année 2024, 5 cas de grève ont été recensés et ont impliqué un total de 2694 travailleurs. Cela correspond à 3712 journées de travail non effectuées.

Évolution des salaires nominaux dans les secteurs secondaire et tertiaire, de 2019 à 2024

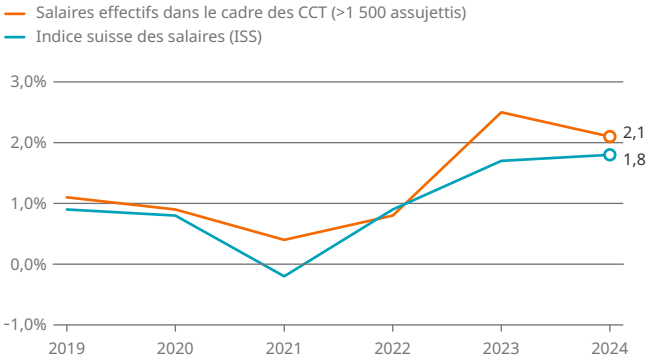

Remarque: Par rapport à l'année précédente

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Enquête sur les accords salariaux (EAS), Indice suisse des salaires (ISS)

gr-f-03.01-ami-17
© OFS 2025

Situation du marché du travail au premier trimestre 2025 et perspectives à court terme

Le nombre des personnes actives occupées a augmenté au premier trimestre 2025 par rapport au même trimestre de l'année précédente. Le taux de chômage, tant au sens du BIT que du SECO, a légèrement augmenté. Les prévisions d'évolution de l'emploi étaient par ailleurs mitigées à la fin du premier trimestre 2025: l'économie totale offrait 18 400 places vacantes de moins qu'au premier trimestre 2024 (–16,4%), tandis que l'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi indiquait une hausse de l'emploi à court terme mais légèrement inférieur par rapport au premier trimestre 2024 (–0,5%, passant de 1,05 à 1,04[2]).

Hausse du nombre de personnes actives occupées et d'emplois

Le nombre des actifs occupés a progressé de 39 000 ou de 0,7% entre les premiers trimestres 2024 et 2025. Ce nombre a augmenté tant chez les hommes (+0,5%, atteignant 2,9 millions) que chez les femmes (+1,0%, atteignant 2,5 millions). Par ailleurs, le nombre de personnes actives occupées de nationalité suisse a diminué (–0,1% atteignant 3,5 millions) tandis que celles de nationalité étrangère a augmenté (+2,4%, atteignant 1,9 million). Chez ces dernières, le nombre d'actifs occupés s'est principalement accru chez les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B ou L, depuis 12 mois ou plus en Suisse; +4,9%, atteignant 563 000 personnes) ainsi que chez les personnes frontalières (+2,2%, atteignant 405 000). Le nombre de personnes actives occupées titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (livret L, en Suisse depuis moins de 12 mois) a quant à lui reculé (–4,0%, atteignant 40 000 personnes).

Variation du nombre de personnes actives occupées selon le secteur économique

1er trimestre 2024 au 1er trimestre 2025

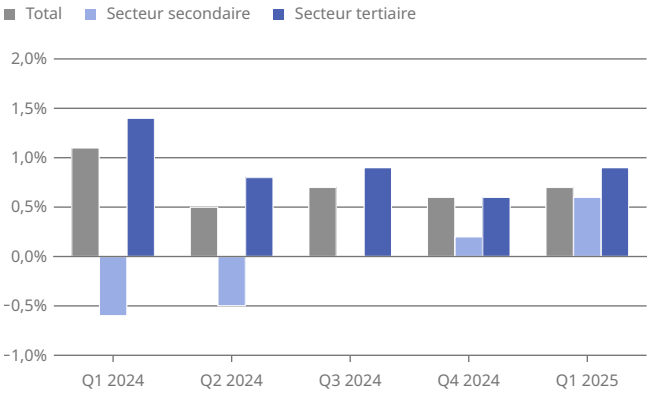

Remarque: Par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Statistique de la population active occupée

gr-f-03.01-ami-18
© OFS 2025

[1] Il faut distinguer le «travail à domicile» du «télétravail à domicile ». Le premier terme qualifie toute activité professionnelle réalisée à domicile, alors que le second s'emploie spécifiquement lorsqu'Internet est utilisé pour échanger des informations avec l'employeur ou les clients. En d'autres termes, le «télétravail à domicile» est une forme de «travail à domicile».

[2] Une valeur supérieure à 1,00 indique qu'une majorité d'entreprises prévoient d'augmenter leurs effectifs dans les trois prochains mois, tandis qu'une valeur inférieure à ce seuil indique l'inverse. Une valeur de 1,00 signifie qu'aucun changement n'est attendu.

Entre les premiers trimestres 2024 et 2025, le nombre d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire a aussi progressé (+0,6%)[3]. L'évolution du nombre d'emplois diffère selon les branches économiques. Le recul le plus net a été enregistré dans les «activités liées à l'emploi» (–14,4%) ainsi que dans les «l'édition, l'audiovisuel et la diffusion» (–4,5%). À l'inverse, l'emploi a notamment progressé dans les «activités immobilières» (+4,2%) ainsi que dans les «activités pour la santé humaine» (+3,7%).

Augmentation du nombre de personnes au chômage

Au premier trimestre 2025, 240 000 personnes étaient au chômage en Suisse selon la définition du Bureau international du Travail (BIT). Ces chômeurs au sens du BIT représentaient 4,7% de la population active, contre 4,3% au premier trimestre 2024. Le taux de chômage selon le SECO se situait à 2,9% fin mars 2025, soit un niveau supérieur de 0,5 point de pourcentage à celui de fin mars 2024. Ce taux représentait en chiffres absolus quelques 133 000 personnes enregistrées à la fin du premier trimestre 2025 comme chômeurs dans un office régional de placement et une augmentation de près de 24 000 personnes par rapport à 12 mois auparavant.

Baisse du nombre de places vacantes

Au premier trimestre 2025, 93 800 places vacantes ont été recensées dans les secteurs secondaire et tertiaire, soit 18 400 de moins que le même trimestre de l'année précédente (–16,4%). Ce nombre a reculé tant dans le secteur secondaire (–16,8%) que dans le secteur tertiaire (–16,3%). La part des établissements ayant eu des difficultés à recruter du personnel qualifié a lui aussi diminué (–3,0 points pour atteindre 36,1%) par rapport au premier trimestre 2024.

Emploi: prévisions optimistes à la fin du premier trimestre 2025

L'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi, qui représente l'intention des établissements des secteurs secondaire et tertiaire quant à leur volonté d'embaucher du personnel dans les trois mois suivants, indiquait que la majorité des entreprises souhaitaient maintenir ou augmenter leurs effectifs durant le deuxième trimestre 2025. Toutefois, un léger recul a été observé par rapport au premier trimestre 2024 (de 1,05 à 1,04). Cette légère baisse a été observée aussi bien dans le secteur secondaire, que dans le secteur tertiaire (de 1,05 à 1,04 dans les deux cas). Les branches dans lesquelles les prévisions ont le plus diminuées sont la «fabrication de produits électroniques et d'horlogerie» (de 1,05 à 1,00) et la «fabrication de produits métalliques» (de 1,03 à 0,99). À l'inverse, les prévisions ont augmenté dans l'«administration publique» (de 1,04 à 1,07) ainsi que dans l'«enseignement» (de 0,99 à 1,02). Hormis dans la «fabrication de produits métalliques», l'indicateur était supérieur au seuil de 1,00 dans toutes les divisions économiques, indiquant que la majorité des entreprises s'attendent à maintenir ou accroître leurs effectifs.

Places vacantes, difficultés de recrutement en personnel qualifié et indicateur des prévisions d'évolution d'emploi

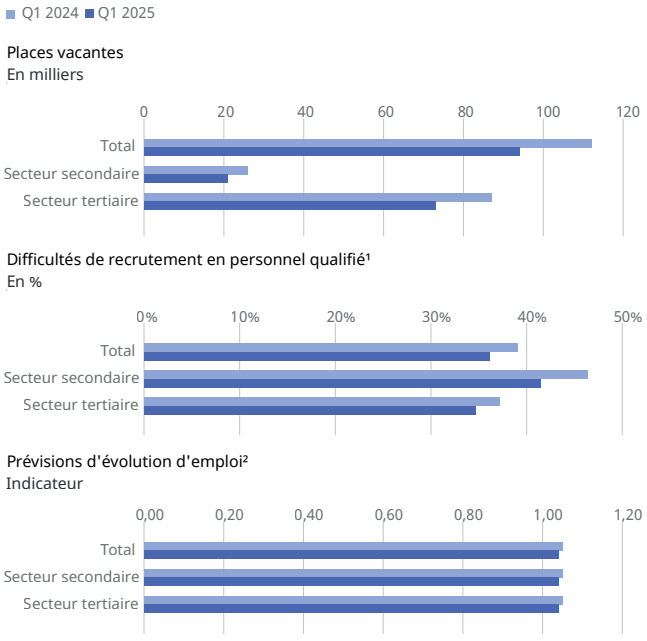

¹ Pondération selon le nombre d'emplois
² L'échelle va de 0,50 (réduction) à 1,50 (augmentation), en passant par 1,00 (maintien)

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Statistique de l'emploi (STATEM)

gd-f-03.01-ami-19
© OFS 2025

[3] Les évolutions différentes du nombre des actifs occupés (statistique de la population active occupée, SPAO) et du nombre des emplois (statistique de l'emploi, STATEM) peuvent, entre autres, résulter des différences quant à l'univers de base (ménages pour la première et entreprises pour la seconde), à l'unité statistique (personnes pour la première et emplois pour la seconde) et quant à la période de référence (moyenne trimestrielle pour la première et fin du trimestre pour la seconde). Lorsque la conjoncture se détériore, la SPAO tend à donner souvent une image plus positive que la STATEM, ou plus négative lorsque la conjoncture s'améliore.

Le marché suisse du travail en comparaison internationale

Le marché suisse du travail est performant en comparaison internationale. Le taux d'activité et la participation des femmes à la vie active figurent tous deux parmi les plus élevés d'Europe. La participation à la vie active des femmes relativement élevée s'explique par la fréquence du travail à temps partiel : la part des personnes actives occupées à temps partiel est nettement plus grande en Suisse que dans la plupart des autres pays européens. Les salaires en Suisse, convertis en euros, sont plus élevés que dans les pays de l'Union européenne (UE). Si l'on convertit les salaires en standards de pouvoir d'achat pour tenir compte des écarts entre les niveaux de prix, les différences s'estompent.

Taux d'activité élevé en Suisse

Au quatrième trimestre 2024, le taux d'activité de la population de 15 ans ou plus se situait à 67,8% en Suisse, soit l'un des taux les plus élevés d'Europe. Seuls l'Islande et les Pays-Bas atteignaient un taux d'activité plus élevé (74,5% et 68,4%), tandis que les pays voisins de la Suisse affichaient des taux nettement plus faibles (Allemagne : 62,3% ; Autriche : 61,4% ; France : 56,3% ; Italie : 49,6%). L'Italie possédait le taux d'activité le plus bas d'Europe, juste derrière la Roumanie (51,3%), la Grèce (52,5%) et la Croatie (53,3%). La moyenne de l'UE se situait à 58,0%.

Forte participation des femmes à la vie active en Suisse et dans les pays nordiques

La participation des femmes à la vie active varie fortement d'un pays à l'autre. En Roumanie (41,8%) et en Italie (41,2%), deux cinquièmes des femmes de 15 ans et plus étaient actives au quatrième trimestre 2024, tandis que les pays du Nord de l'Europe affichaient des taux supérieurs à 60% (Islande : 69,1% ; Pays-Bas : 64,2% ; Suède : 63,2% ; Estonie : 62,6% ; Norvège : 62,1% ; Danemark : 61,0% ; Irlande : 60,6%). En moyenne européenne, une femme sur deux était active (52,5%). Comparée aux pays européens, la Suisse arrivait en quatrième position avec un taux de 63,0% ; dans les pays voisins, la participation des femmes à la vie active était nettement plus basse (Allemagne : 57,4% ; Autriche : 56,9% ; France : 52,8%). En Suisse, la participation des femmes à la vie active est favorisée par une offre importante d'emplois à temps partiel. Dans notre pays, 42,0% des personnes actives occupées travaillaient à temps partiel (femmes : 63,3%). Seuls les Pays-Bas affichaient une proportion plus élevée (43,5% ; femmes : 63,9%). La part des personnes actives occupées à temps partiel était particulièrement faible en Bulgarie (1,8% ; femmes : 2,0%) et en Roumanie (3,3% ; femmes : 2,8%).

La participation des hommes à la vie active était plus élevée que celle des femmes dans tous les pays considérés. Elle atteint sa valeur la plus élevée en Islande (79,6%), qui était suivie par Malte (74,9%), les Pays-Bas et la Suisse (tous les deux 72,7%). Elle était nettement plus basse dans les pays voisins de la Suisse (Allemagne : 67,4% ; Autriche : 66,2% ; France : 60,2% ; Italie : 58,5%) et se monte à 63,9% en moyenne européenne.

Taux d'activité standardisé (15 ans et plus) en Suisse et dans les états de l'UE et de l'AELE

4e trimestre 2024

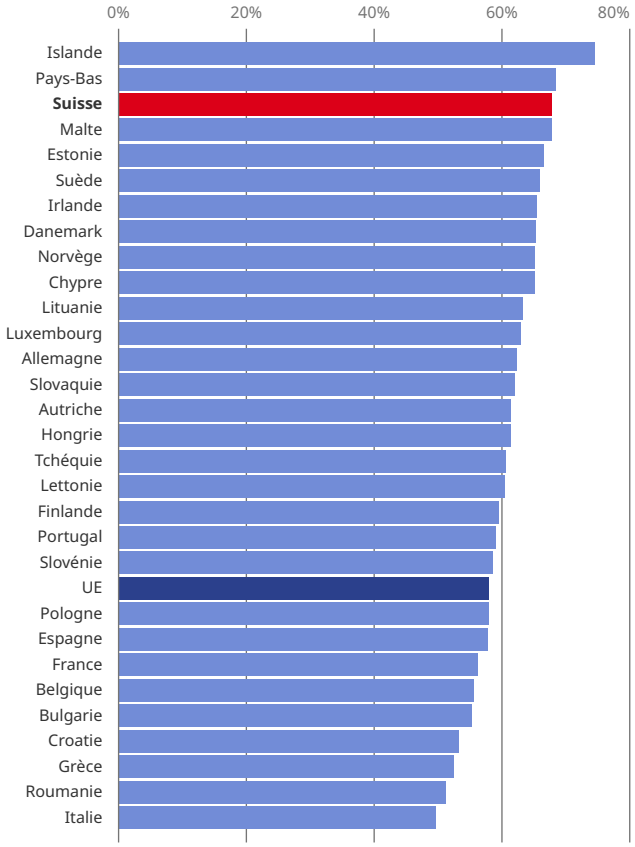

État des données: 03.07.2025
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA); EUROSTAT (état: mars 2025)

gr-f-03.01-ami-20
© OFS 2025

Taux de chômage relativement faible en Suisse

Entre le quatrième trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2024, le taux de chômage au sens du BIT a augmenté de 4,0% à 4,4% en Suisse. Le taux moyen de l'UE a diminué de 0,4 point au cours de la période correspondante pour atteindre 5,7%. Par rapport aux Etats membres de l'UE, la Suisse faisait partie des pays ayant un faible taux de chômage au sens du BIT. Ce taux était plus élevé en France (7,4%), en Italie (6,1%) ainsi qu'en Autriche (5,2%), mais il était plus faible en Allemagne (3,3%). Les taux les plus bas étaient mesurés en Tchéquie (2,5%), en Pologne (2,8%) et à Malte (2,9%). À l'inverse, la Grèce et l'Espagne étaient les pays d'Europe où le taux de chômage au sens du BIT était le plus élevé, avec respectivement 9,5% et 10,6%.

Les salaires en comparaison internationale

La comparaison des salaires annuels bruts moyens dans l'industrie et les services marchands met en évidence l'écart salarial existant parmi les pays de l'UE. Des différences marquées sont à observer en fonction de leurs repartions géographiques.

En 2022, les disparités salariales entre les pays de l'Union européenne à 27 membres demeuraient marquées, notamment entre les pays du Nord, du Sud et de l'Est. Les salaires annuels bruts moyens les plus élevés ont été enregistrés au Luxembourg (74 542 euros), au Danemark (65 622 euros) et en Belgique (53 642 euros). À l'inverse, les plus bas ont été relevés en Bulgarie (12 592 euros), en Hongrie (16 563 euros) et en Roumanie (16 592 euros). Des pays comme l'Espagne (31 186 euros), la Grèce (24 513 euros) ou le Portugal (23 112 euros) se situaient quant à eux au milieu du classement. Avec un salaire annuel brut moyen de 95 698 euros, niveau influencé en partie par la force du franc, la Suisse figurait en première position devant le Luxembourg.

Afin de comparer des salaires qui traduisent de manière réelle leur pouvoir d'achat, les salaires exprimés en monnaie nationale doivent être convertis dans une devise commune artificielle appelée «standard de pouvoir d'achat» (SPA). La prise en compte des différences de niveaux de prix entre les pays nous amène à reconsidérer l'ampleur de l'écart salarial observé entre les pays. En effet, exprimés en euros, les salaires payés en Suisse étaient plus de sept fois et demi plus élevés que ceux payés en Bulgarie (+760%) alors que la différence était près de trois fois moindre (+291%) une fois les salaires convertis en SPA. Si l'on considère les pays voisins, exprimés en euros, les salaires annuels payés en Suisse étaient 82% plus élevés que ceux versés en Autriche, 87% plus élevés qu'en Allemagne, 135% plus élevés qu'en France et 161% plus élevés qu'en Italie. L'écart se réduit si la comparaison des salaires bruts moyens est faite sur la base de leur niveau en SPA. Les écarts n'étaient plus que de +30% avec l'Autriche, +33% avec l'Allemagne, +62% avec la France et +59% avec l'Italie.

Taux de chômage au sens du BIT (15 à 74 ans), en Suisse et dans les états de l'UE et de l'AELE

4e trimestre

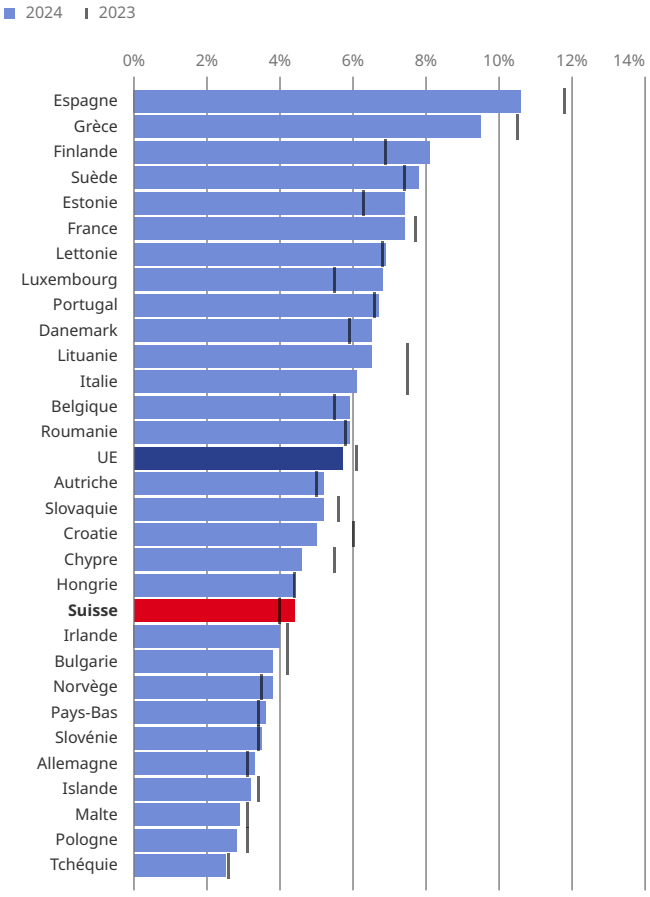

État des données: 03.07.2025 gr-f-03.01-ami-21
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA); EUROSTAT (état: mars 2025)
© OFS 2025

Salaire annuel brut moyen[1] (entreprises de 10 employés ou plus, secteurs de l'industrie et des services marchands[2]), en Suisse et dans les Etats de l'UE et de l'AELE

En SPA[3] et en euros, 4e trimestre 2022

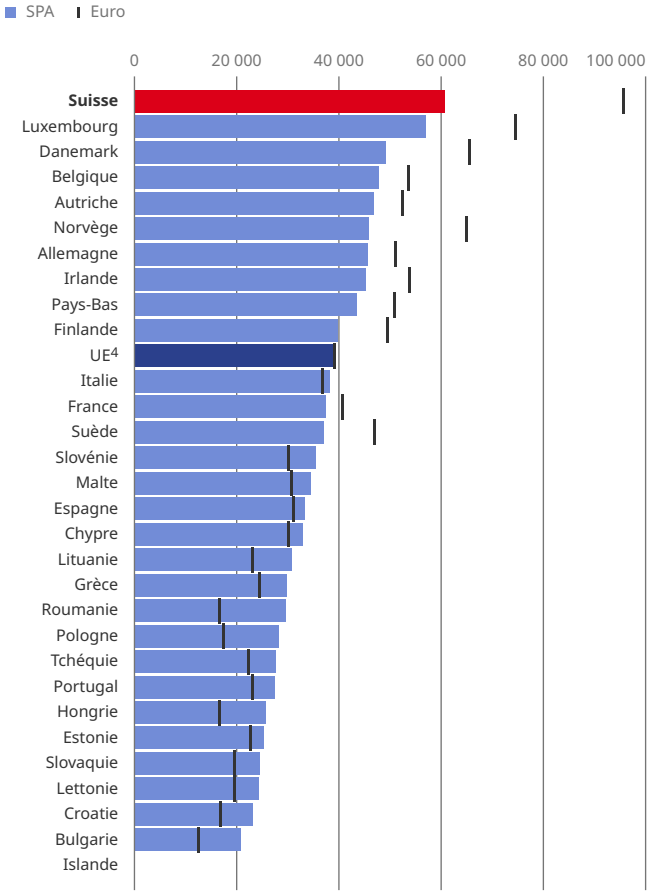

[1] Les montants sont calculés à partir des salaires des employés à plein temps et des employés à temps partiel (recalculés sur la base d'un taux d'occupation de 100%)
[2] Sections économiques B à N (NACE Rév. 2)
[3] Les revenus exprimés en SPA (Standard de Pouvoir d'Achat) suppriment les effets des différences de niveaux de prix entre les pays
[4] Composition de l'UE au 4e trimestre 2022

État des données: 10.12.2024
Source: OFS – Enquête sur la structure des salaires (ESS); EUROSTAT (état: 12.02.2025)

gr-f-03.01-ami-22
© OFS 2025

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Section Travail et vie active, OFS, tél. +41 58 463 64 00, info.arbeit@bfs.admin.ch

Rédaction: Yan Monnard, OFS; Silvia Perrenoud, OFS; Nathalie Nünlist, OFS; Elisabetta Capezzali, OFS; Davide de Brito Figueiredo, OFS; Julia Ignaczewska, OFS; Damien Droz, OFS; Simon Tripod, OFS; Christoph Eichenmann, OFS; Luca Mathys, OFS; Maxime Dénervaud, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 03 Travail et rémunération

Langue du texte original: français

Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS

Graphiques: Publishing et diffusion PUB, OFS
Vous trouverez également les graphiques en version interactive dans notre catalogue en ligne.

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2025
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 206-2504

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030